



---

**Projet de budget-programme  
pour l'exercice biennal 1998-1999**

**Titre IV**

Coopération internationale pour le développement

**Chapitre 11B  
Centre du commerce international  
CNUCED/OMC**

(Programme 9 du plan à moyen terme  
pour la période 1998-2001)

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble . . . . .	1
Programme d'activité . . . . .	2
Ressources nécessaires . . . . .	7
Ouverture de crédits . . . . .	10

---

## Chapitre 11B

### Centre du commerce international CNUCED/OMC

(Programme 9 du plan à moyen terme pour la période 1998-2001)

Projet de budget-programme du Centre du commerce international pour 1998 (et prévisions de dépenses pour 1999)

### Vue d'ensemble

- 11B.1 Les présentes prévisions budgétaires sont présentées conformément à la proposition faite au paragraphe 11B.9 du chapitre 11B, Centre du commerce international (CNUCED/OMC), du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999 (A/52/6/Rev.1). Elles comprennent le projet de budget-programme du Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) pour l'année 1998 ainsi que les prévisions de dépenses pour le programme du Centre pour 1999.
- 11B.2 Les dépenses afférentes au programme de travail du Centre pour 1998 et les dépenses projetées pour 1999 ont été estimées en francs suisses et présentées dans cette monnaie pour approbation conformément aux dispositions administratives révisées proposées pour le Centre dans le document A/C.5/52/25. L'annexe I du présent rapport contient pour information une estimation des ressources extrabudgétaires du Centre pour l'exercice biennal 1998-1999 comparées aux prévisions révisées pour 1996-1997. Étant donné l'origine de ces ressources, ces prévisions extrabudgétaires sont présentées en dollars des États-Unis.
- 11B.3 Les prévisions budgétaires du Centre international du commerce pour 1998-1999 s'établissent comme suit :

	1996-1997 Prévisions révisées	1998 Prévisions	1999 (Projections)	Total 1998-1999
<i>(En milliers de francs suisses)</i>				
Dépenses . . . . .	58 358,5	28 727,8	29 002,8	57 730,6
Moins : Recettes . . . . .	1 352,8	335,0	335,0	670,0
<b>Montant net à partager avec l'OMC</b>	<b>57 005,7</b>	<b>28 392,8</b>	<b>28 667,8</b>	<b>57 060,6</b>

- 11B.4 Si l'Assemblée générale approuve les prévisions de dépenses du Centre du commerce international proposées pour 1998-1999 (57 060 600 francs suisses), ces prévisions seront recalculées en dollars des États-Unis dans le cadre de la réévaluation du projet de budget-programme de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal 1998-1999, sur la base d'un taux de change de 1,44 franc suisse pour 1 dollar des États-Unis. Ce montant réévalué (40 090 700 dollars des États-Unis) servira de base pour déterminer le niveau des ouvertures des crédits nécessaires pour financer la part de 50 % du budget net du Centre qui revient à l'Organisation des Nations Unies durant l'exercice biennal à venir. Le financement de la moitié du budget du Centre nécessitera l'ouverture au budget ordinaire d'un crédit de 19 812 700 dollars pour l'exercice biennal 1998-1999.

- 11B.5 Il convient de noter que le budget du Centre pour 1998 a déjà été examiné par le Comité du budget, des finances et de l'administration de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à la session qu'il a tenue le 29 septembre 1997. Le Comité a pris note des prévisions de dépenses (28 727 800 francs suisses) et des recettes diverses (335 000 francs suisses) du Centre pour l'année 1998. Les décisions du Comité ont été approuvées par le Conseil général de l'OMC le 22 octobre 1997. On trouvera à l'annexe II du présent rapport des extraits du rapport pertinent de l'OMC.

## Programme d'activité

- 11B.6 Le Centre international du commerce CNUCED/OMC (CCI) est le point central de toutes les activités de coopération technique des Nations Unies en matière de promotion du commerce, comme l'a affirmé le Conseil économique et social dans sa résolution 1819 (LV) du 9 août 1973. Il est chargé du sous-programme 6 (Développement des institutions et des services d'appui pour la promotion commerciale, le développement des exportations et la gestion des achats et approvisionnements internationaux) et du sous-programme 7 (Information commerciale et développement des marchés) du programme 9 (Commerce et développement) du plan à moyen terme pour la période 1998-2001 (A/51/6/Rev.1 et Rev.1/Corr.1) adopté par l'Assemblée générale dans sa résolution 51/219 du 18 décembre 1996. Le programme d'activité du Centre du commerce international pour 1998 et 1999 sera fondé sur les objectifs du programme 9 du plan à moyen terme pour la période 1998-2001 et du Programme de coopération technique de l'OMC (Plan triennal pour la période 1997-1999).
- 11B.7 Le CCI, en tant qu'organisme de coopération technique, s'emploie à aider les pays en développement et les économies en transition, en particulier leurs milieux économiques, à exploiter toutes leurs possibilités de développer les exportations et d'améliorer les opérations d'importation, dans la perspective d'un développement durable. Le CCI s'occupe en particulier des aspects opérationnels de la promotion des échanges et du développement des exportations et son objectif primordial est de renforcer les capacités des pays d'améliorer les résultats commerciaux des entreprises. La priorité est donnée aux pays les moins avancés, et il est tenu dûment compte des besoins particuliers des petites et moyennes entreprises.
- 11B.8 Pour obtenir les résultats les meilleurs, le Centre a axé ses activités de coopération technique essentiellement sur l'élaboration de projets dans les pays en développement, dans le cadre desquels est fournie une assistance globale couvrant plusieurs domaines relevant de divers sous-programmes. Chaque fois que possible, les projets de pays intégrés sont liés à des projets régionaux et interrégionaux portant sur des domaines connexes. Les activités de recherche-développement sur les techniques de promotion du commerce et de développement des exportations menées au siège sont essentielles pour les activités du CCI.
- 11B.9 La structure organisationnelle du Centre demeure inchangée. Il sera dirigé par le Directeur exécutif. Il continuera de comprendre trois divisions opérationnelles et la Division de l'administration. Parmi les divisions opérationnelles, la Division des services d'appui au commerce sera chargée de l'exécution du sous-programme 6 (Développement des institutions et des services d'appui pour la promotion commerciale, le développement des exportations et la gestion des achats et approvisionnements internationaux), et la Division du développement des produits et des marchés de l'exécution du sous-programme 7 (Information commerciale et développement des marchés) du programme 9 (Commerce et développement) du plan à moyen terme pour la période 1998-2001.
- 11B.10 La Division de coordination de la coopération technique continuera de coopérer avec les deux autres divisions opérationnelles dans le cadre de l'exécution des sous-programmes 6 et 7 et du Programme de coopération technique de l'OMC, en assurant la liaison avec les pays bénéficiaires afin que toutes les activités du Centre correspondent aux priorités et aux besoins nationaux et régionaux en matière de promotion du commerce, et en exécutant des projets nationaux et régionaux intégrés comprenant des éléments relevant des deux sous-programmes (projets multidisciplinaires).

- 11B.11 La Division de coordination de la coopération technique aidera les différents pays ou groupements de pays à évaluer leurs besoins en matière de développement du commerce et, à la demande, concevoir des projets et programmes de coopération technique. Reconnaissant que les stratégies de promotion du commerce relèvent des différents pays et qu'elles doivent s'inscrire dans le cadre des programmes qu'ils définissent, la Division élaborera et testera un outil d'orientation de développement du commerce destiné à être utilisé au niveau de chaque pays afin d'aider les pays demandeurs à recenser leurs propres besoins en la matière.
- 11B.12 Afin d'aider les pays en développement et les pays en transition à tirer profit du système commercial multilatéral en pleine croissance, en particulier des Accords de l'OMC, la Division évaluera les besoins et concevra des programmes correspondant aux besoins des pays et, en coopération avec les deux autres divisions opérationnelles, participera à la diffusion de l'information, à l'orientation et à la formation dans le cadre des programmes nationaux ou régionaux. L'accent sera mis en particulier sur la coopération technique avec les pays les moins avancés, conformément aux orientations définies par la Réunion de haut niveau sur les initiatives intégrées en faveur des pays les moins avancés organisée par l'OMC en octobre 1997 en coopération avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Centre du commerce international et avec la participation d'organismes d'aide, d'institutions financières multilatérales et des pays les moins avancés.
- 11B.13 La Division sélectionnera des régions et des groupements de pays sous-régionaux sur lesquels elle fera porter ses efforts en matière d'élaboration des programmes. Globalement, elle tiendra compte de la forte tendance actuelle en faveur de l'intégration régionale et de la promotion du commerce intrarégional. Dans ce contexte, la méthode de développement des échanges Sud-Sud, inaugurée par le Centre en Afrique australe et orientale, sera appliquée à d'autres régions du monde.
- 11B.14 Un aperçu des activités des trois divisions opérationnelles est présenté ci-après au niveau des sous-programmes, groupées par catégorie de produits.

**Sous-programme 6**  
**Développement des institutions et des services d'appui**  
**pour la promotion commerciale, le développement**  
**des exportations et la gestion des achats**  
**et approvisionnements internationaux**

- 11B.15 Ce sous-programme sera exécuté par la Division des services d'appui au commerce en coopération avec la Division de coordination de la coopération technique. Les activités du sous-programme visent à renforcer la compétitivité des entreprises sur les marchés mondiaux par le développement de capacités institutionnelles pour fournir des services d'appui au commerce efficaces, à établir des moyens durables pour la mise en valeur des ressources humaines dans les activités commerciales internationales, et à améliorer la capacité des importateurs d'utiliser au mieux les ressources en devises dans l'importation de biens et de services.
- 11B.16 On s'attachera plus particulièrement en 1998 à essayer sur le terrain et à perfectionner davantage des «produits» d'assistance technique générique (instruments de diagnostic et systèmes d'apprentissage) pour faciliter le renforcement des capacités dans les programmes nationaux de développement des échanges commerciaux. Des guides et des manuels pratiques à l'intention des petites et moyennes entreprises et des institutions de services seront élaborés et adaptés, le cas échéant, et l'on cherchera, en coopération avec l'OMC et la CNUCED, à renforcer les capacités pour faire face aux conséquences des Accords de l'OMC pour le commerce.

## Activités

11B.17 Les activités suivantes seront exécutées en 1998 :

- a) *Autres activités de fond*
  - i) Publications périodiques. Sept publications périodiques : *Forum du commerce international* (quatre numéros) (conjointement avec le sous-programme 7); bulletin sur l'emballage pour l'exportation; fiches de synthèse sur PACKDATA; qualités des exportations et QUALIDATA; caractéristiques et tendances des importations des pays en développement 1996, y compris un aperçu de la composition en termes de produits des importations de 150 pays en développement et économies en transition, et un aperçu des principaux fournisseurs de produits importés présentant un intérêt particulier pour les pays en développement et les économies en transition; un répertoire/examen des procédures et directives relatives aux marchés publics; et une base de données mondiales/répertoire des associations nationales de gestion des achats et des approvisionnements, Rev.1;
  - ii) Autres publications. Vingt-deux publications : un guide pratique sur l'évaluation des applications à court terme en matière de financement du commerce dans les pays en développement et les pays en transition; règlements techniques et autres prescriptions en matière de qualité sur le marché nord-américain pour les fruits et légumes frais; participer efficacement à la concurrence sur les marchés mondiaux : techniques à l'intention des entités de soutien; les secrets du commerce : le livre des réponses pour l'exportation (adaptation à chaque pays); curriculum de compétitivité globale, y compris les cinq modules du programme de base : une gestion axée sur la compétitivité sur le plan mondial, trouver un marché, préparer les marchandises, expédier les marchandises, s'assurer un financement; trois modules spécialisés : exporter des services professionnels, techniques d'achat des marchandiseurs, stratégies de commercialisation : cuir et articles en cuir; et des séries de cas (100 cas d'opérations commerciales); quatre manuels sur le curriculum de compétitivité globale à l'usage des formateurs commerciaux : étude et description de cas d'opérations commerciales internationales, adaptation, promotion et gestion du curriculum de compétitivité globale, conseil en exportation, guide du suivi du Cycle d'Uruguay à l'usage des formateurs; regard sur le système commercial multilatéral (mise à jour de l'ouvrage «Le Cycle d'Uruguay» : guide à l'intention des entreprises); programme d'apprentissage modulaire : gestion du processus d'approvisionnement total (version améliorée — Rev.) — version 1 : à l'intention des petites et moyennes entreprises; version 2 : achats du secteur public; manuel des conseillers en gestion des achats et approvisionnements internationaux; guide pratique/module de formation concernant l'utilisation des informations relatives au marché; promotion efficace du commerce, exemples et conditions de la réussite : volume 1;
  - iii) Documentation technique à l'intention des utilisateurs extérieurs. Alimentation et développement, par le biais d'un réseau de partenaires nationaux, de bases de données informatisées sur : l'emballage pour l'exportation (PACKDATA et affiliés), le contrôle de la qualité des exportations (QUALIDATA), et les aspects juridiques du commerce extérieur (JURIS); élaboration de nouvelles bases de données sur les services et institutions financiers, et sur les questions environnementales liées au commerce; et mise au point et alimentation de pages d'accueil sur Internet;
- b) *Coopération internationale et coordination et liaison avec d'autres organisations internationales*
  - i) Une liaison et une coordination régulières seront maintenues avec l'OMC et la CNUCED; une coopération étroite sera maintenue avec l'OMC, notamment dans le cadre du programme du CCI intitulé «Suivi du Cycle d'Uruguay : diffusion de l'information, identification des besoins et renforcement des capacités»; et coopération avec la CNUCED, portant plus particulièrement sur le renforcement des capacités des PME;

- ii) Des contacts seront maintenus et des arrangements en matière de mise en place de réseaux seront établis avec les organisations internationales de même qu'avec des organismes publics et privés aux niveaux national, régional et interrégional qui s'occupent de questions en rapport avec les objectifs de la Division et du sous-programme 6;
- c) *Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*
  - i) Services consultatifs. Des missions consultatives de courte durée seront organisées, à la demande de gouvernements et d'organisations aux niveaux national, sous-régional et régional, en vue de : évaluer les besoins et les capacités en matière de formation, élaborer des stratégies de mise en valeur des ressources humaines, formuler des programmes nationaux de promotion du commerce, y compris les aspects spécifiques des arrangements institutionnels et de la coordination entre les organismes de promotion du secteur privé et du secteur public et les services nationaux de planification, mettre en place ou renforcer des services d'appui liés au commerce, améliorer le conditionnement des produits d'exportation, élaborer des systèmes de contrôle, de normalisation et de certification de la qualité pour les produits d'exportation, renforcer les compétences nécessaires pour conseiller les exportateurs et les importateurs sur les aspects juridiques du commerce extérieur, mettre au point des services de financement à l'exportation et améliorer les compétences des gestionnaires/propriétaires de PME dans la négociation avec les institutions financières de projets d'investissement orientés vers l'exportation, renforcer les services de développement des exportations à l'intention des PME, et améliorer les pratiques, les procédures et les moyens concernant les importations, perfectionner l'aptitude des entreprises importatrices/-distributrices à gérer efficacement les approvisionnements;
  - ii) Formation en groupe. Environ 110 stages de formation (3 200 stagiaires) portant sur une sélection de sujets en rapport avec les objectifs du sous-programme 6;
  - iii) Projets opérationnels. Quinze projets «monodisciplinaires», c'est-à-dire entièrement en rapport avec la demande du sous-programme, et 45 projets «pluridisciplinaires», qui incluent également des éléments du sous-programme 7 seront exécutés à la demande des gouvernements dans divers domaines du développement des institutions et des services d'appui pour la promotion du commerce et le développement des exportations.

### **Sous-programme 7**

#### **Développement des marchés et information commerciale**

- 11B.18 Ce sous-programme, qui sera exécuté par la Division du développement des produits et des marchés en liaison avec la Division de coordination de la coopération technique, s'attachera à créer dans le secteur des entreprises les capacités nécessaires pour développer des produits et des services capables d'affronter la concurrence internationale, et pour les commercialiser plus efficacement afin d'augmenter et de diversifier les exportations, et à améliorer de manière durable l'offre, la diffusion et l'utilisation d'informations commerciales.
- 11B.19 Le programme portera plus précisément sur l'application d'une nouvelle stratégie de prospection des marchés pour les produits et les services, grâce au renouvellement des conceptions, méthodes et techniques, parallèlement à l'amélioration des instruments qui ont fait leurs preuves. Il s'agira en particulier de définir des méthodes pour adapter les nouveaux produits génériques d'assistance technique au contexte local et pour créer de nouveaux organismes de promotion des produits et services tout en aidant ceux qui existent déjà, de façon à renforcer les capacités.

## Activités

11B.20 Les activités ci-après seront entreprises en 1998 :

- a) *Autres activités de fond*
  - i) Publications en série. Six publications en série : *Forum du commerce international* (quatre numéros) (conjointement avec le sous-programme 6); *Documentation sur le commerce international* (quatre numéros); bibliographie : études de marché publiées; répertoire mondial des organismes de promotion du commerce et autres organismes chargés du commerce extérieur; demande internationale et performances commerciales nationales : bilan économique des pays en développement, des pays en transition et des pays développés; et possibilités de diversification des marchés des principaux produits d'exportation des pays en développement et des pays en transition;
  - ii) Publications isolées. Onze publications isolées : utiliser Internet pour l'information commerciale et le développement des marchés; guide des exportateurs de jute; équipement pour l'utilisation de l'énergie solaire : un aperçu du marché; manuels à l'intention des exportateurs — promotion des services présentant un intérêt particulier pour les pays en développement (deux manuels); le marché sud-africain des produits alimentaires et des boissons; les légumes transformés — étude de certains marchés; débouchés pour les cafés fantaisie; le marché mondial du t-shirt; le marché mondial des technologies respectueuses de l'environnement; débouchés pour les produits organiques en provenance des pays en développement; et le commerce international des produits des technologies de l'information;
  - iii) Documentation technique à l'intention des utilisateurs extérieurs. Exploitation d'applications informatisées liées au système de données commerciales COMTRADE pour l'analyse des exportations et des importations par pays et par produit; gestion des bases de données relatives aux contacts commerciaux, au niveau des entreprises, des associations professionnelles et des organismes de promotion du commerce; gestion de bases de données bibliographiques couvrant des publications en série, des périodiques et des études de marché; études particulières sur les sources d'information électronique, y compris les bases de données en ligne, les CD-ROM et les sites Internet; production d'un CD-ROM sur les statistiques commerciales internationales; mise au point et alimentation de pages sur le réseau Internet pour les produits et les services, et extension du site de l'exposition virtuelle sur Internet; élaboration de normes, d'instruments et de méthodes concernant les services d'information commerciale, y compris une bibliographie et un modèle de présentation pour le registre des entreprises avec le logiciel PC COMREG approprié; et cinq notes d'information commerciale sur certains produits présentant un intérêt particulier pour les pays les moins avancés, axées sur les marchés émergents, avec transfert de la méthodologie correspondante;
- b) *Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions*
  - i) Liaison et coordination avec l'OMC et la CNUCED pour l'évaluation des besoins et la formulation des programmes ainsi que les activités de coopération technique; et coopération étroite avec la CNUCED dans le cadre du programme du Centre intitulé : «Appui aux services d'information commerciale dans le cadre du Programme spécial de la CNUCED pour l'efficacité commerciale»;
  - ii) Contacts et mise en place de réseaux avec des organisations internationales telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et le Fonds commun pour les produits de base, ainsi qu'avec des organismes publics et privés aux niveaux national, régional et interrégional, dans le cadre de l'application du sous-programme;

- c) *Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*
- i) Services consultatifs. Organisation de missions consultatives de courte durée, à la demande de gouvernements ou d'institutions nationales, sous-régionales ou régionales, répondant aux objectifs suivants : évaluer le potentiel de développement des exportations de produits et services non traditionnels et les moyens à mettre en oeuvre pour une commercialisation et une promotion internationale efficaces; transférer le savoir-faire concernant les perspectives offertes par les marchés internationaux au niveau sectoriel et à celui des entreprises; évaluer les besoins en matière de renforcement des capacités, notamment ceux des petites et moyennes entreprises, pour le développement des produits et des marchés, y compris l'information commerciale et la connaissance des marchés; développer la capacité des organismes à vocation promotionnelle d'apporter un soutien aux entreprises exportatrices tant pour les produits non traditionnels que pour les produits de base traditionnels; développer ou renforcer les services et réseaux d'information commerciale au niveau national et les intégrer dans des réseaux régionaux et interrégionaux aux fins d'échange de données; et élaborer une stratégie pour développer les exportations de services;
  - ii) Formation en groupe. Vingt et un stages de formation (1 150 stagiaires) portant sur des sujets en rapport avec le sous-programme;
  - iii) Projets opérationnels. Vingt projets centrés sur des questions relevant exclusivement du sous-programme 7 et 45 projets pluridisciplinaires, c'est-à-dire qui incorporent aussi des éléments du sous-programme 6 en rapport avec des aspects spécifiques du développement des marchés et de l'information commerciale, exécutés à la demande des gouvernements.

### **Ressources nécessaires (aux taux courants)**

- 11B.21 La répartition des ressources du Centre par objet de dépense et les effectifs nécessaires figurent dans les tableaux 11B.1 et 11B.2 ci-dessous.



Tableau 11B.1

**Prévisions de dépenses, par programme<sup>a</sup>**

(En milliers de francs suisses)

*Budget ordinaire*

Objet de dépense	1996-1997 Crédits demandés <sup>b</sup>	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	1998-1999 Crédits demandés
		Montant	Pour- centage			
Postes	44 754,5	—	—	44 754,5	(78,5)	44 676,0
Autres dépenses de personnel	1 381,1	—	—	1 381,1	35,7	1 416,8
Voyages	587,6	—	—	587,6	15,6	603,2
Services contractuels	2 952,6	34,4	1,2	2 987,0	84,0	3 071,0
Frais généraux de fonctionnement	7 050,0	(824,6)	(11,7)	6 225,4	18,4	6 243,8
Dépenses de représentation	21,4	(1,4)	(6,5)	20,0	0,6	20,6
Fournitures et accessoires	805,7	46,0	5,7	851,7	19,5	871,2
Mobilier et matériel	805,6	—	—	805,6	22,4	828,0
<b>Total</b>	<b>58 358,5</b>	<b>(745,6)</b>	<b>(1,3)</b>	<b>57 612,9</b>	<b>117,7</b>	<b>57 730,6</b>

<sup>a</sup> Les chiffres des dépenses pour 1994-1995 ne sont pas disponibles en francs suisses.

<sup>b</sup> Pour calculer ce montant en francs suisses, on a pris le montant révisé des dépenses pour 1996-1997, ajusté en fonction du montant estimatif des recettes pour 1996-1997, et on l'a multiplié par le taux de change du dollar en franc suisse utilisé pour calculer les crédits révisés pour 1996-1997.

Tableau 11B.2

**Postes nécessaires**
*Unité administrative : Centre du commerce international CNUCED/OMC*

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1996- 1997	1998- 1999	1996- 1997	1998- 1999	1996- 1997	1998- 1999	1996- 1997	1998- 1999
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
SGA	1	1	—	—	—	—	1	1
D-2	1	1	—	—	—	—	1	1
D-1	4	4	—	—	1	1	5	5
P-5	13	13	—	—	—	—	13	13
P-4/3	38	38	—	—	5	4	43	42
P-2/1	9	9	—	—	—	—	9	9
<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>66</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>72</b>	<b>71</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
1 <sup>re</sup> classe	5	5	—	—	—	—	5	5
Autres classes	73	73	—	—	24	14	97	87
<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>78</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>24</b>	<b>14</b>	<b>102</b>	<b>92</b>
<b>Total général</b>	<b>144</b>	<b>144</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>30</b>	<b>19</b>	<b>174</b>	<b>163</b>

*Postes*

- 11B.22 Les ressources prévues à cette rubrique (44 754 500 francs suisses) permettraient de maintenir 144 postes au Centre, dont 66 postes d'administrateur et fonctionnaire de rang supérieur et 78 postes d'agent des services généraux.

*Autres dépenses de personnel*

- 11B.23 Les ressources prévues (1 381 100 francs suisses), dont le montant est inchangé, sont destinées au Centre dans son ensemble et se ventilerait comme suit : a) un montant de 620 900 francs suisses qui permettra de couvrir le coût du personnel temporaire nécessaire pour les deux sessions annuelles du Groupe consultatif commun CNUCED/OMC, d'une durée de cinq jours ouvrables chacune; b) un montant de 659 800 francs suisses au titre du personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires) qui permettra de remplacer le personnel en congé de maladie ou en congé de maternité et de recruter du personnel temporaire supplémentaire pendant les périodes de pointe; et c) un montant de 100 400 francs suisses destiné à financer les heures supplémentaires qui seront effectuées au cours de l'exercice biennal.

*Voyages*

- 11B.24 Le montant demandé à cette rubrique (587 600 francs suisses), qui n'accuse aucune augmentation, doit permettre à des fonctionnaires du Centre d'assister aux réunions de certains organismes des Nations Unies ainsi qu'aux consultations avec des gouvernements et des organisations intergouvernementales internationales ou régionales.

*Services contractuels*

- 11B.25 Le montant demandé à cette rubrique (2 987 000 francs suisses), qui fait apparaître une augmentation de 34 400 francs suisses, se ventilerait comme suit :
- a) Un montant de 430 900 francs suisses qui servira à financer des cours de langues et d'autres formations spécialisées;
  - b) Un montant de 543 900 francs suisses qui servira à financer les travaux contractuels de traduction, de révision et de dactylographie de la revue trimestrielle *Forum du commerce international*, de plusieurs publications techniques et documents divers;
  - c) Un montant de 749 700 francs suisses qui est destiné à couvrir les frais d'impression du *Forum international du commerce*, de plusieurs publications techniques et documents divers;
  - d) Un montant de 132 800 francs suisses qui servira à financer la production de matériel d'information et de supports promotionnels multimédias ainsi que les activités d'information menées conjointement par divers organismes du système;
  - e) Un montant de 1 047 900 francs suisses qui doit permettre de couvrir le coût des opérations liées au traitement électronique de l'information, à savoir le traitement informatisé et la gestion des dossiers du personnel, l'établissement de listes de destinataires des publications et des documents techniques du Centre, la gestion du fichier d'experts, l'emploi des techniques de traitement de texte et de communication ainsi qu'une vaste gamme de moyens de recherche disponibles par l'intermédiaire du Centre international de calcul à Genève;
  - f) Un montant de 81 800 francs suisses (soit une augmentation de 34 400 francs suisses) qui correspond aux prévisions établies par le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU après examen de la répartition des coûts afférents à la vérification externe des comptes entre le budget ordinaire et les fonds extrabudgétaires. L'augmentation est imputable, entre autres, à une modification de cette répartition, ainsi qu'au surcroît de travail entraîné par la vérification des comptes du Centre établis dans deux monnaies.

*Frais généraux de fonctionnement*

- 11B.26 Le montant demandé à cette rubrique (6 225 400 francs suisses) accuse une diminution de 824 600 francs suisses, suite à la décision des autorités suisses de baisser le loyer des locaux du Centre, ainsi qu'à la réduction d'autres dépenses d'administration. Ce montant se ventile comme suit :
- a) Les frais de location et d'entretien des locaux s'élèveraient à 3 904 800 francs suisses;
  - b) Le montant de 968 700 francs suisses demandé au titre de la location du mobilier et du matériel permettrait de couvrir les frais contractuels de location et d'entretien du matériel de bureau (y compris les imprimantes), les frais de transport et de reproduction ainsi que le coût de la location du matériel de traitement électronique de l'information;
  - c) Le montant de 873 500 francs suisses demandé au titre des communications couvrirait le coût des services de télécopie et de téléphone du Centre;
  - d) Un montant de 178 900 francs suisses couvrirait le coût des services d'entretien du mobilier et du matériel;
  - e) Un montant de 299 500 francs suisses couvrirait le coût des services de gardiennage de nuit et de week-end, des primes d'assurance pour l'assurance responsabilité civile et d'autres dépenses diverses.

*Dépenses de représentation*

- 11B.27 Le montant de 20 000 francs suisses (soit une diminution de 1 400 francs suisses) demandé à ce titre pour l'ensemble du Centre doit permettre de couvrir les frais entraînés par les réunions avec des responsables nationaux et des représentants d'organisations intergouvernementales.

*Fournitures et accessoires*

- 11B.28 Le montant de 851 700 francs suisses (soit une augmentation de 46 000 francs suisses) demandé à cette rubrique servira à couvrir le coût des fournitures de bureau, du papier et d'autres matériels de reproduction ainsi que le coût de l'abonnement aux publications qui doivent permettre de suivre les tendances nouvelles du commerce international. L'augmentation est imputable à la hausse des coûts des ouvrages imprimés et autres documents destinés à la bibliothèque du Centre sur le commerce.

*Mobilier et matériel*

- 11B.29 Le montant de 805 600 francs suisses demandé pour l'ensemble du Centre, montant qui correspond à la base de ressources, doit permettre de remplacer le matériel de bureau automatisé et le matériel de traitement électronique de l'information et d'acheter du mobilier supplémentaire et du matériel pour l'aménagement des locaux, ainsi que des logiciels et du matériel de reproduction interne.

## **Ouverture de crédits**

- 11B.30 Comme indiqué au paragraphe 11B.4 ci-dessus, si ces prévisions de dépenses sont approuvées, il faudrait ouvrir un crédit de 19 812 700 dollars au chapitre 11B pour l'exercice biennal 1998-1999.

## Annexe I

### Prévisions de dépenses, par programme, fonds extrabudgétaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>1994-1995</i> <i>Dépenses</i>	<i>1996-1997</i> <i>Montant</i> <i>estimatif</i>	<i>Provenance des fonds</i>	<i>1998-1999</i> <i>Montant</i> <i>estimatif</i>
	—	—	a) Services d'appui à :	—
	5 891,0	3 521,0	i) Des organismes des Nations Unies	—
	—	—	ii) Des activités extrabudgétaires	4 476,0
	—	—	b) Activités de fond	—
	8 459,0	8 613,0	c) Projets opérationnels :	9 948,0
	19 581,0	18 141,0	i) PNUD	—
	—	—	ii) Fonds d'affectation spéciale	19 997,0
<b>Total</b>	<b>33 931,0</b>	<b>30 275,0</b>		<b>34 421,0</b>

## Annexe II

### Extraits des actes de la réunion du Comité du budget, des finances et de l'administration de l'Organisation mondiale du commerce tenue le 29 septembre 1997

#### «Centre du commerce international CNUCED/OMC : exécution du budget au 31 août 1997 et projet de budget ordinaire du CCI pour 1998

21. Les représentants du Centre ont ensuite présenté le document ITC/BUD/20 concernant le projet de budget pour 1998. Le budget proposé pour 1998 s'élevait au total à 28 727 800 francs suisses dont 335 000 francs suisses seraient couverts par les recettes diverses, ce qui laisserait une somme de 28 392 800 francs suisses qui devrait être fournie à parts égales par l'ONU et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La part du budget du Centre prévu pour 1998 à la charge de l'OMC s'élevait donc à 14 196 400 francs suisses. Comparé à celui de 1997, le budget de 1998 représentait une diminution globale de 1,4 %. Les paramètres utilisés pour l'élaboration du budget étaient les mêmes que ceux qu'utilisait l'OMC. Le taux de change utilisé était de 1,40 francs suisses pour 1 dollar É-U, et un taux d'inflation de 1,7 % avait été appliqué. Les facteurs statutaires ou inévitables de l'estimation des traitements s'étaient traduits par une diminution nette du budget de 0,65 %. Les autres baisses concernaient le loyer que versait le Centre aux autorités suisses pour ses locaux, et les économies faites sur des dépenses d'administration comme le contrat de nettoyage du bâtiment et le contrat d'entretien du matériel de traitement électronique de l'information.
22. Il a par ailleurs été expliqué que, comme le Centre avait été invité à présenter son budget pour 1998 selon les modes de présentation propres à satisfaire aux critères budgétaires de l'OMC et de l'ONU, ce double exercice comptable entraînerait inévitablement des coûts additionnels.
23. Les Membres ont accueilli avec satisfaction la nouvelle présentation du budget du Centre dans la mesure où elle répondait aux critères de l'OMC, mais se sont déclarés très préoccupés par le fait que l'OMC et l'ONU n'avaient pas pu s'entendre sur un mode de présentation unique. Quelques membres estimaient que c'était une question de coordination et de coopération entre organisations internationales et que les membres devaient en informer leurs délégués pour qu'ils interviennent à New York afin de trouver une solution. Le Secrétariat, en concertation avec le Président, devait également engager un processus de négociation avec l'ONU afin de parvenir à une solution satisfaisante.
24. En réponse à une observation selon laquelle le personnel administratif représentait un pourcentage élevé de l'effectif par rapport au personnel opérationnel, un représentant du Centre a expliqué qu'il y avait une autre partie du personnel essentiel financée sur les ressources affectées au projet qui n'apparaissait pas dans le tableau des effectifs. Si l'on en tenait compte, le ratio entre personnel administratif et personnel opérationnel était plus faible. S'agissant de la question sur les moyens d'accroître le revenu provenant de la vente des publications, le représentant a indiqué que les publications du Centre étaient essentiellement destinées aux pays en développement.
25. Le Comité a pris note du rapport ainsi que des observations formulées par les membres selon lesquelles il conviendrait de reprendre contact avec l'ONU pour trouver une solution satisfaisante concernant les critères de présentation du budget de manière à éviter des frais supplémentaires. Compte tenu d'un montant de 500 000 francs suisses d'économies prévu pour 1997 et des recettes diverses s'élevant au total à 335 000 francs suisses, la part des dépenses du Centre du commerce international CNUCED/OMC pour 1998 à la charge de l'OMC s'élèvera à 13 696 400 francs suisses, la contribution sera versée en francs suisses en 12 mensualités égales.»